

L'italien en Seconde :

Bienvenue aux nouveaux élèves de seconde !



Cette année, les élèves du lycée Jean Vilar ont deux possibilités pour suivre les cours d'italien :

- En enseignement obligatoire (LV2) : 2h/ Semaine

Cet enseignement, qui fait partie du tronc commun, est destiné aux élèves qui ont commencé l'apprentissage de l'italien au collège en classe de 4^{ème} et ont déjà deux années d'italien à leur actif.

- En enseignement facultatif : 2h30 / Semaine

Proposé aux élèves qui souhaitent débiter l'apprentissage d'une troisième langue au lycée et envisageraient par la suite une Section Littéraire.



L'italien en Première :

L'italien en Première, c'est :

- Un groupe de premières LV2, réunissant 2 h par semaine des élèves de sections différentes (ES, L, S, STG).
- Un groupe de premières LV3 (2h / semaine), qui associe des élèves de la section L (option obligatoire) aux élèves des sections S et STG (option facultative).



L'italien en Terminale :

A la rentrée 2010, le lycée Jean Vilar propose l'enseignement de l'italien :

- En Terminale STG, option LV2 obligatoire
- En Terminale S, option LV2 obligatoire et option facultative
- En Terminale ES, option LV2 obligatoire et en enseignement de spécialité
- En Terminale L, option LV2 obligatoire, LV2 de spécialité et LV3.

Le baccalauréat 2011 par sections :

➤ **Terminale STG**

Les élèves ont la possibilité de présenter l'italien en LV1. Ce choix se fait au moment de l'inscription aux épreuves.

LV1 :			
➤ Spécialité GSI : coefficient.2 (<i>cette spécialité n'est pas proposée au lycée Jean Vilar</i>)			
➤ Spécialités CFE, Mercatique, CGRH : coefficient 3			
LV2 :			
➤ Spécialités GSI/ CFE/ Mercatique : coefficient. 2			
➤ Spécialité CGRH : coefficient .3			
L'épreuve orale (ccf*)			/ 20
<u>Quand ?</u>	<u>L'épreuve</u>	<u>Temps de préparation :</u>	<u>Durée de l'épreuve :</u>
Au début du troisième trimestre	1- Exposé oral sur un document iconographique inconnu. (Choix entre deux documents)	10 min	10 min
*ccf : contrôle en cours de formation	2- Entretien avec l'examineur.		
L'épreuve écrite			/ 20 (x2)
<u>Quand ?</u>	<u>L'épreuve</u>	<u>Durée de l'épreuve :</u>	
Au moment des épreuves finales (juin)	Compréhension écrite à partir d'un texte littéraire ou de presse (10 pts). Expression écrite (10 pts)	2 h.	

Pour plus de renseignements : BO N° 32 du 13/09/2007.

➤ **Terminales S :**

Les élèves ont la possibilité de présenter l'italien en LV1. Ce choix se fait au moment de l'inscription aux épreuves.

Pour l'option facultative, seuls les points excédant 10 sont retenus et, pour la première ou la seule épreuve facultative à laquelle le candidat choisit de s'inscrire, ces points sont multipliés par 2.

LV1 : Coefficient 3		Epreuve écrite	
<u>Quand ?</u> Juin	<u>L'épreuve :</u> Compréhension écrite d'un texte inconnu qui n'excède pas 60 lignes. Expression personnelle (semi-guidée ou libre) Traduction possible d'un extrait du texte.	<u>Durée de l'épreuve :</u> 3h	
LV2 : Coefficient 2		Epreuve écrite	
<u>Quand ?</u> Juin	<u>L'épreuve :</u> Compréhension écrite d'un texte inconnu qui n'excède pas 50 lignes. Expression personnelle (semi-guidée ou libre) Traduction possible d'un extrait du texte.	<u>Durée de l'épreuve :</u> 2h.	
Option facultative		Epreuve orale	
<u>Quand ?</u> Avant les épreuves écrites Fin mai, début juin	<u>L'épreuve :</u> 1- Présentation orale d'un document étudié en classe. 2- Entretien avec l'examineur en relation avec le document	<u>Temps de préparation :</u> 20 min	<u>Durée de l'épreuve :</u> 20 min

Pour plus de renseignements : BO N° 23 du 07/06/ 2001

➤ **Terminales ES**

Les élèves de LV2 non spécialistes ont la possibilité de présenter l'italien en LV1. Ce choix se fait au moment de l'inscription aux épreuves.

Attention !: Les élèves de la section ES qui ont choisi l'option « italien de spécialité » ne passeront qu'une seule épreuve, orale, coefficient 5.

LV1 : coefficient 3		Epreuve écrite	
<u>Quand ?</u>	<u>L'épreuve :</u>	<u>Durée de l'épreuve :</u>	
Juin	Compréhension écrite d'un texte inconnu qui n'excède pas 60 lignes. Expression personnelle (semi-guidée ou libre) Traduction possible d'un extrait du texte	3h	
LV2 Non spécialistes : coefficient 3		Epreuve orale	
<u>Quand ?</u>	<u>L'épreuve :</u>	<u>Temps de préparation</u>	<u>Durée de l'épreuve :</u>
Juin	1- Présentation orale d'un document étudié en classe. 2- Entretien avec l'examineur en relation avec le document.	20 min	20 min
LV2 Spécialistes : coefficient 5		Epreuve orale	
<u>Quand ?</u>	<u>L'épreuve</u>	<u>Temps de préparation :</u>	<u>Durée de l'épreuve :</u>
Juin	1- Présentation orale d'un document étudié en classe. 2- Entretien avec l'examineur en relation avec le document. 3- Entretien prenant appui sur document non étudié en classe.	30 min	30 min

➤ Terminales L

Attention ! :

Les élèves de la section L LV2 qui ont choisi l'italien de spécialité passeront 2 épreuves :

- L'épreuve écrite commune à tous les L LV2 (coeff.4)
- L'épreuve orale de spécialité (coeff.4)
-

LV1 : Coefficient 4			Epreuve Ecrite
<u>Quand ?</u>	<u>Epreuve</u>		<u>Durée de l'épreuve</u>
Au moment des épreuves finales (juin)	Compréhension écrite d'un texte inconnu qui n'excède pas 60 lignes. Expression personnelle (semi-guidée ou libre) Traduction d'un extrait du texte (environ 10 lignes)		3h
LV2 : Coefficient 4			Epreuve écrite
<u>Quand ?</u>	<u>Epreuve :</u>		<u>Durée de l'épreuve :</u>
Au moment des épreuves finales (juin)	Compréhension écrite d'un texte inconnu qui n'excède pas 50 lignes. Expression personnelle (semi-guidée et/ou libre) Traduction possible d'un extrait du texte		3h
LV2 Option de spécialité : Coefficient 4			Epreuve orale
<u>Quand ?</u>	<u>Epreuve :</u>	<u>Temps de préparation :</u>	<u>Durée de l'épreuve :</u>
Au moment des épreuves finales (juin)	1- Présentation orale d'un document étudié en classe. 2- Entretien avec l'examineur en relation avec le document. 3- Entretien prenant appui sur document non étudié en classe.	20 min	20 min

LV3 : coefficient 4		Epreuve orale	
<u>Quand ?</u>	<u>Epreuve :</u>	<u>Temps de préparation :</u>	<u>Durée de l'épreuve :</u>
Au moment des épreuves finales (juin)	1- Présentation orale d'un document étudié en classe. 2- Entretien avec l'examineur en relation avec le document	20 min	20 min.

Pour plus de renseignements : BO N° 23 du 07/06/ 2001

Sites à consulter :

<http://eduscol.education.fr/pid23233-cid46205/le-baccalaureat-general.html>

<http://eduscol.education.fr/pid23233-cid46806/le-baccalaureat-technologique.html>